

Avis

Générale

colonial

Avis du Haut-Commissariat n° 1893 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTERS

n° 1893

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
28 novembre 1966

Numéro JO
n° 1 du 01/01/1967

Date du numéro
1 janvier 1967

TEXTE INTÉGRAL

L'article 1er de la décision n° 1913 du 24 novembre 1965 est modifié et complété comme suit: a) Au lieu de : « Médecin-Capitaine Frétilière, assistant des hôpitaux des armées, oto-rhino-laryngologiste, ophtalmologiste » Lire: « Médecin-Commandant Lucot, oto-rhino-laryngologiste, ophtalmologiste » ; b) Est ajouté à la liste incluse dans cet article de «Médecin-Commandant Bois, stomatologiste ».